

SAISON
2017
2018

LIGUE

AUVERGNE RHÔNE ALPES

HANDBALL

Bron • Clermont-Ferrand • Montbonnot St Martin

Assemblée Générale 2018

23 juin 2018 | Chambon-Feugerolles

Projets et règlements 2018-2019

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL





SOMMAIRE

Commission d'Organisation des Compétitions	2
Commission Territoriale d'Arbitrage	3
Commission Territoriale des statuts et de la Réglementation	6
Institut de la Formation et de l'Emploi.....	7
Commission Service aux clubs	9
Commission Communication, événementiel, partenariat	15
Commission territoriale de Discipline	16
Equipe Technique Territoriale	17

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Vous pouvez consulter les documents suivants :

- [Documents préparatoires COC](#)
- [Règlement sportif général AURA 2018-2019 \(v3\)](#)
- [Règlements particuliers des championnats territoriaux 2018-2019](#)

PROJET D'ACTIVITES

Objectifs saison 2018-2019

En lien avec le projet initial et le pacte de développement.

1. Développer le PPF arbitrage

Dans le but d'amener nos populations arbitrage vers l'élite :

- Maintien ou Intégration de formations JAJ aux regroupements territoriaux athlètes (sur chaque secteur, en préparation des IDR – sur les sélections Ligue)
- Préparation de nos potentiels pour les compétitions Interligue, confrontation
- Préparation et détection des potentiels pour les compétitions Intercomités, sur les populations T3 en développant et pérennisant les liens secteurs-clubs
- Mise en place des groupes de niveau en corrélation avec le cursus JAJ – groupes de compétences sur les niveaux -18CF, -16AURA et -15AURA
- Développement des formations de niveau
- Accompagnement des potentiels – sur matchs jeunes -18CF, -16AURA et -15AURA

2. Renforcer la démarche qualité de nos formations

Dans le but de détecter et renouveler les populations arbitrage :

- Définition des rubans pédagogiques des formations JAJ et JA
- Partage des critères de détection avec l'ensemble du réseau avec le développement des Ecoles d'Arbitrage
- Mise en place de formations adaptées aux particularités du territoire plus particulièrement sur les populations T3
- Pérennisation de la formation des intervenants CTA (formation modulaire - maillage pour une implication de tous)

3. Améliorer l'accompagnement des arbitres dans leur quotidien

- Proposition de temps d'échanges (soirée ou café arbitrage)
- Optimisation des désignations (outil de suivi des frais et désignations, régulation désignations JA, JAJ, Accompagnateur et Juges Superviseurs)
- Renforcer notre communication (bulletin info, définition des circuits de communication,...) vers nos populations arbitrage

4. Optimiser notre organisation

Secteurs

- Réduction du nombre de secteurs afin d'assurer plus particulièrement un meilleur suivi, de promouvoir la mutualisation des ressources et de réduire les coûts
- Maintien du recensement de personnes ressources et implication dans les actions arbitrage en fonction de leur formation et de leur expérience – leur permettre de développer leurs qualifications
- Renforcement du rôle des secteurs, réécriture des rôles de chaque référent et de leurs missions
- Affinement des secteurs de travail et définition des bassins de vie

Pôles JAJ, JA et Formation

- Renforcement des ressources sur certaines missions,
- Planification de nos actions
- Affinement des circuits de décision et de communication

5. Pérenniser et développer les Ecoles d'Arbitrage

- En lien avec l'ITFE, développement des formations à destination des clubs nationaux et régionaux tout en permettant aux autres clubs de pouvoir entrer dans le dispositif
- Pérennisation de la valorisation des écoles d'arbitrage
- Mise en place groupe de travail sur labellisation territoriale des EA
- Définir, avec les secteurs, les liens de proximités et de suivis des EA
- Promouvoir les échanges et l'implication des ressources qualifiées dans les actions CTA

PROJET INDEMNITES ARBITRAGE

Motivations

- Permettre une mise en conformité avec les impositions de l'Etat
- Répondre à une demande des clubs
- Proposer aux arbitres des indemnités en corrélation avec les nouvelles exigences de la CTA et notamment sur le plan de la formation

Contraintes

- Trouver un juste équilibre pour :
 - limiter l'augmentation du budget arbitrage des clubs (maintien de la péréquation)
 - ne pas pénaliser/démotiver les arbitres (risque d'arrêts)

Propositions

Dans le nouveau dispositif, le club recevant indemnise toujours les arbitres.

- **Indemnité kilométrique envisagée : 0,40 € du km**

Comprend les frais de péage

Remboursement sur la base d'un seul véhicule

- **Indemnité forfaitaire de match :**

Lissage sur 3 saisons afin d'amortir les effets et permettre une régulation si besoin

PN M / N3F AURA : 60 € / 67 € / 75 €

Exc M / PN F : 50 € / 57 € / 65 €

Hon M : 40 € / 47 € / 55 €

Points de vigilance

- Adapter notre suivi des désignations pour assurer l'équilibre coût club / gains arbitres
- Continuer à répondre à une neutralité relative

Evolutions saison 2019-2020

- Adaptation aux 1ères et 2èmes divisions AURA
- Adaptation aux championnats jeunes

Pour en savoir plus : [télécharger les calculs d'indemnités d'arbitrage, cliquez ici](#)

Thierry SCHUTTERS

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET DE LA RÉGLEMENTATION

Vous pouvez consulter les documents suivants :

- [Règlement intérieur AURA Validé CNSR modification article 13](#)
- [CMCD AURA 2018-2019 - version 4](#)
- Vœux (à venir)

INSTITUT DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

« Construire un institut territorial de formation et de l'emploi, dans un environnement changeant, pour proposer des services structurants et répondre à l'ensemble des demandes de nos clubs et de nos licenciés »

2018-2019 verra la mise en place effective du déploiement de nos formations sur l'ensemble du territoire dans un souci de cohérence, de proximité et de partage de l'activité pour participer à l'animation des territoires.

Notre organisation devra être aboutie et efficace pour pouvoir absorber les réformes qui nous impacteront dès la rentrée 2019.

Cela passera par :

Un site internet attractif, fiable qui recensera l'ensemble des formations des acteurs de l'activité : entraîneurs, bénévoles, arbitres et qui permettra à tous de s'inscrire en quelques clics : Notre guichet unique.

Un traitement rapide des demandes et dossiers pour satisfaire les futurs participants.

Des compétences reconnues à disséminer et à multiplier encore pour former un réseau efficient

Un changement des habitudes de la part des usagers : Il ne faudra plus attendre l'annonce de la mise en place d'une formation pour y participer mais anticiper dès le début de la saison sur les besoins que vous aurez tout au long de la saison pour réussir votre projet de club.

Nous voulons activement participer à l'objectif :

Une équipe = un animateur compétent + un accompagnateur formé présent lors des compétitions

Une rencontre = 2 ou 3 JAJ formés + 1 Accompagnateur formé

Ainsi pour cette saison, voici nos objectifs chiffrés :

- 110 accompagnateurs d'équipes
- 110 animateurs techniques
- 200 accompagnateurs d'arbitres
- 100 animateurs d'Ecole d'arbitrage
- Juges superviseurs
- 15 nouveaux professionnels du handball
- 30 entraîneurs régionaux
- 20 animateurs Babyhand
- 100 services civiques

Proposer 25 échanges techniques et au moins une circonstance d'échanges pendant quelques jours et plus largement autour du handball.

Accompagner la formation professionnelle de nos salariés.

Pour cela nous compterons et nous appuierons :

- Sur 3 salariés sur la direction opérationnelle du projet, aidés par 3 élus.
- Sur un appui éclairé des chefs de projet du service communication, de la CTA, et du service aux clubs.
- Sur les ressources de l'Equipe Technique Régionale pour mettre en œuvre sur le terrain les différentes formations.
- Sur les ressources humaines existantes sur notre territoire pour un « suivi » efficace.

Tout cela contenu dans un budget prévisionnel estimé à 350 K euros

Bernard Gallet, Responsable de l'ITFE

COMMISSIONS SERVICE AUX CLUBS

Plan d'actions prioritaires 2018 / 2019

Objectifs opérationnels (résultats attendus)	Actions associées	Délai de mise en pratique
Mise en œuvre du stage été AURA OUEST JUILLET 2019	1 – Réaliser le phasage global de l'ensemble du projet Mode gestion de projet Réaliser un budget global prévisionnel avec des hypothèses Evaluer les risques (Sourcer PASSY)	01/09/2018
	2 – Déterminer le lieu Sourcer, comparer les coûts et les offres, négocier, contractualiser	30/09/2018
	3 – Plan d'intendance Déterminer les besoins opérationnels, les moyens à mettre en œuvre, les ressources, les capacités. Effectuer un premier filage des activités	30/11/2018
	4 – Construire les équipes Profiler, recruter, contractualiser	30/02/2019
	5 – Communiquer Plan com, publicité	30/03/2019
	6 – Inscrire et déployer Gérer l'administratif des participants Gérer la relation aux familles Modéliser le programme	30/05/2019
Pilotes / Supports Jérémy R / Ludovic D / Steph A Supports : Pascal J / Ali M		

Mise en œuvre du déploiement opération CREATEURS DE CLUBS AUTOMNE 2018	1 – Ecrire les process connus de création de club <ul style="list-style-type: none"> - Conditions favorables - Modèles d’action - Objectifs 	30/09/2018
	2 – Identifier avec chaque comité des secteurs, bassins cibles, qui rassemblent ces critères <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer des cibles précises - Choisir une cible prioritaire par comité (deux au maximum), qui rassemble le plus de potentiel de réussite (correspondance aux critères établis) - 	30/10/2018
	3 – Etablir un plan d’action pour chaque cible <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et impliquer les intervenants potentiels (acteurs du développement) des comités, des clubs voisins, des clubs cousins - Décrire les phases, les actions, les dates, et les acteurs impliqués 	30/12/2018
	4 – Piloter et suivre les mises en œuvre des plans d’action jusqu’au démarrage opérationnel des écoles de handball en SEPTEMBRE 2019 <ul style="list-style-type: none"> - Structurer des temps de pilotage coopératif en présentiel et en distant - Fixer et évaluer les objectifs opérationnels en cours de projet 	30/01/2019 30/09/2019
Pilotes / Supports Jérémy C / Pascal J Supports : / Steph A / Ali M		

<p style="text-align: center;">Mise en œuvre du déploiement opération HANDBALL POUR TOUS 2018 / 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accueil</i> - <i>Fidélisation</i> - <i>Dynamique</i> - <i>Maillage territorial</i> 	<p>1 – Créer un catalogue d'événements et d'organisations spécifiques et d'offres de pratiques dynamiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hand pour elles - Hand à 4 - Hand'fit - Hand'ensemble - Sandball - Baby 	30/09/2018
	<p>2 – Identifier avec chaque comité des secteurs, bassins cibles, qui sont en besoin dans la dynamique globale, ou dans un des critères</p>	30/12/2018
	<p>3 – Identifier des clubs supports et CONSTRUIRE un réseau des clubs supports (locomotives locales)</p>	30/12/2018
	<p>4 – Développer une expérience événementielle dans chaque bassin ciblé, en s'appuyant sur les comités et les ressources des clubs supports</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action - Dates - Acteurs - Ressources - Budgets - Supports - Mode de pilotage 	30/01/2019 30/12/2019
	<p>5 – Suivre les démarches et piloter le plan d'action</p>	30/01/2019 30/12/2019
<p>Pilotes / Supports Ali M / Jérémy R / Steph A / Supports : Pascal J</p>		

<p style="text-align: center;">Mise en œuvre du déploiement opération UNIVERSITE DES CLUBS ET DES DIRIGEANTS AUTOMNE 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accueil</i> - <i>Fidélisation</i> - <i>Dynamique</i> - <i>Maillage territorial</i> 	<p>1 – Créer un catalogue des temps de formation, d'accompagnement, de partage d'expérience entre les clubs, entre les dirigeants</p> <ul style="list-style-type: none"> - TEI - SOIREES DIRIGEANTS BONNES PRATIQUES REX - FORMATIONS MODULAIRES (// ITFE) - FORMATIONS COURTES LOCALES - SOIREES EXPERTES THEMATIQUES - ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE SPECIFIQUE CLUBS 	30/10/2018
	<p>2 – Construire des séquences et les programmer en local, avec chaque comité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calendrier - Organismes locaux - Séquences et contenus 	30/11/2018
	<p>3 – Identifier les acteurs locaux et les clubs supports pour l'organisation</p> <p>Identifier les intervenants et les ressources pour les contenus</p> <p>Identifier les pilotes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les mises en œuvre 	30/11/2018
	<p>4 – Communiquer les séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de com global - Plan de com local spécifique aux séances 	30/12/2018
<p>Pilotes / Supports</p> <p>Ali M / Jérémy R / Jérémy C</p> <p>Supports : Steph A / Pascal J</p>		

<p style="text-align: center;">Créer un parcours d'accompagnement à l'emploi</p> <p><i>- Aider les clubs à construire leur projet de recrutement</i></p> <p><i>- Aider les clubs à se structurer pour pérenniser les emplois</i></p> <p><i>- Accompagner les clubs dans la construction de leurs démarches managériales.</i></p>	<p>1 – Créer une base documentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - AIDES - DEMARCHES légales - RH 	30/10/2018
	<p>2 – Construire des séquences et les démarches d'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calendrier - Organismes locaux - Séquences et contenus 	30/11/2018
	<p>3 – Identifier les clubs en demande par rapport à cette question</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarcher - Programmer les accompagnements - Suivre les mises en œuvre 	30/11/2018
	<p>4 – Construire les séquences et les interventions nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenants Hand - Spécialistes / Experts - Acteurs institutionnels à investir dans les projets 	30/12/2018
<p>Pilotes / Supports</p> <p>Patrick SINGLA / Jérémy C</p> <p>Supports : Steph A / Pascal J</p>		

<p>Mise en œuvre du déploiement du SERVICE CIVIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller les clubs et les volontaires au sujet du dispositif - Accompagner les clubs dans la formalisation de leur projet d'accueil, et pendant celui-ci - Proposer la formation civique et citoyenne pour les volontaires 	<p>1 – Mettre à jour les documents d'accompagnement pour les clubs (plaquette de présentation, ébauche de projet, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de com global (informer les clubs que la mise en place d'un projet d'accueil de volontaires doit nécessairement passer par la Ligue) 	<p>31/05/2018</p>
	<p>2 – Proposer à nouveau la formation civique et citoyenne pour les volontaires en lien avec chaque comité dont dépendra le futur lieu d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenus de formation, identifier les intervenants et les ressources - Calendrier 	<p>01/09/2018</p>
	<p>3 – Réfléchir à la mise en place de la formation pour les tuteurs ; et du PSC1 pour les volontaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation avec d'autres commissions ayant le même besoin - Travailler sur les contenus de formation pour une mise en œuvre pour 2019/2020 - Identifier les intervenants et les ressources pour les contenus 	<p>Dernier trimestre 2018</p>
<p>Pilotes / Supports Jérémie C. / Isabelle D. Supports: Jean-Pierre S. (Président HBGG) / Ali M / Jérémie R</p>		

COMMISSION COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL / PARTENARIAT

Objectifs saison 2018 - 2019

Les objectifs de cette nouvelle saison seront en lien avec le projet initial.

Ces derniers mois, notre commission a été impactée par le départ de l'une des salariés alors en fin de contrat, Claire Wolf. Avec une ressource en moins, cela nous amène ce jour à redéfinir et adapter le déploiement de notre projet dans le temps.

2018-2019 verra avant tout la continuité du déploiement de notre stratégie de communication, à travers l'envoi régulier des newsletters, la gestion des réseaux sociaux, la création de supports pour les diverses commissions etc.

La mise en ligne d'un site internet « rafraîchi » sera aussi à l'affiche !

Nous accompagnerons aussi bien entendu et de manière très étroite le déploiement du site internet de l'ITFE.

Nous continuerons d'accompagner au quotidien chaque commission dans le déploiement de son projet, et ce, au profit de tous.

Concernant la partie événementielle, nous souhaitons être encore et toujours plus présents et volontaires pour l'organisation des grandes compétitions jeune ou EDF.

Notre ligue AURA est l'une des plus dynamiques de France : ce constat est notamment l'une des résultantes de toutes les démarches entreprises pour accueillir les grandes compétitions.

Accueillir un événement est toujours une fête, pour le handball, pour notre territoire, pour nos clubs et nos licenciés : cela doit perdurer et nous nous positionnerons donc pour accueillir les prochains interpoles et interligues, féminins et masculins, tant que certains ne sont pas délocalisés à la Maison du Hand (projet à court terme de la FFHB, à suivre...)

Nous allons aussi dédier une partie de la prochaine saison à organiser la prochaine Golden League le 21 mars 2019 à Clermont, qui nécessite une grosse organisation en amont et pas seulement le jour de match !

Enfin, la saison prochaine marquera aussi le point de départ de notre dynamique partenariale, en « couveuse » ces derniers mois.

Nos outils de commercialisation sont prêts, tout comme nos offres.

Nous souhaitons mettre en place des négociations d'achat sur tout le territoire AURA, à destination de nos clubs et licenciés.

Nous souhaitons vendre nos offres partenaires à la nouvelle cible entreprise, et permettre à la ligue de bénéficier de nouvelles rentrées d'argent.

Nous souhaitons à travers cela fédérer et créer un réseau, autour du handball.

Carine MOREL MILLELIRI

COMMISSION DISCIPLINE

BUDGET PREVISIONNEL

La commission territoriale de discipline a utilisé et géré l'intégralité de son budget.

Il est aujourd'hui sollicité un budget de 9000 euros au titre de l'exercice 2018/2019, soit une augmentation de 1000 euros (environ 15%), se décomposant comme suit :

- 7000 euros en frais de déplacement dont 4000 euros seront consacrés au suivi des décisions rendues et à notre mission de prévention : en effet, il apparaît important de vérifier le respect des décisions prises mais surtout de mettre en place d'autres mesures destinées à lutter contre la récidive.

- 2000 euros sont consacrés aux frais de représentation dès lors que siègent bénévolement des juristes qui chaque année sont remerciés par deux repas (un en début d'exercice pour fixer les règles de fonctionnement et un en fin d'exercice ou en milieu...) et qui participent activement à notre commission sans jamais solliciter un quelconque défraiement.

S'agissant de l'équilibre budgétaire, il est renvoyé au rapport de la commission territoriale de discipline qui détaille les amendes infligées.

Frédéric UROZ

EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

Vous pouvez consulter le document suivant :

- [Projet Equipe Technique Régionale AURA 2018 V10](#)